



**COMMISSION DEPARTEMENTALE DES
COMPETITIONS FEMININES à 8 et à 11
ANNEXE N°2 AU PROCES-VERBAL N.18
REUNION PLENIERE DU 03 AVRIL 2025**

Lieu : siège du DFSM YVETOT

Président : Pierre LECORNU

Membres présents : Mesdames DELRIEUX Christine, HANOUEET Laetitia.

Monsieur GRISEL Philippe

Assiste à la réunion : Madame VIVET Annaelle.

Information pour les clubs

Homologation des rencontres : article 147

L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. L'homologation d'une rencontre est de droit **le trentième jour à minuit** qui suit son déroulement si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.

COUPE DU DFSM

COUPE U 14 FEMININE

Match 53199122 CS SERV MUN LE HAVRE – AS MADRILLET CHAT BL

RAS

Match 53199121 OLYMPIA CAUX FOOTBALL – GRAND QUEVILLY FC

RAS

Match 53099123 ES JANVALAISE – ROUEN SAPIN FC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club ES JANVALAISE

Match 53199125 CMS OISSEL – ESM GONFREVILLE

RAS

--

Le Président
P. LECORNU



Le Secrétaire
P. GRISEL

